

**AFPP – COLLOQUE MÉDITERRANÉEN SUR LES RAVAGEURS DES PALMIERS  
NICE – 16, 17 ET 18 JANVIER 2013**

**LE PAPILLON PALMIVORE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON : SON IMPACT, SES  
CONSÉQUENCES ET LES PLANS D’ACTION ENVISAGÉS**

N. ANDRE<sup>(1)</sup> et P. TIXIER MALICORNE<sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> FREDON LANGUEDOC-ROUSSILLON, 8 rue des Cigales, 34990 JUVIGNAC, France,  
[andre.fredon-lr@orange.fr](mailto:andre.fredon-lr@orange.fr)

**RÉSUMÉ**

Originaire d’Amérique du Sud, le papillon palmivore, *Paysandisia archon* Burmeister 1880, est un ravageur majeur des palmiers. Détecté officiellement pour la 1<sup>ère</sup> fois en France en 2001, ce ravageur occasionne des dégâts intenses et croissants tout particulièrement dans les régions de Languedoc-Roussillon et de Paca.

L’impact de ce ravageur sur le parc de palmiers régional est significatif et les conséquences à long terme sont nombreuses : environnementales, paysagères et économiques.

Après avoir dressé un état des lieux de la situation, ce document rapporte des exemples d’actions mises en œuvre par des collectivités locales.

Le nombre trop limité de plans d’action freine la mise en place d’une lutte collective nécessaire pour envisager la régression du ravageur.

Mots-clés : *Paysandisia archon*, papillon palmivore, palmier, lutte, plan d’action.

**SUMMARY**

**THE CASTNIID PALM BORER IN LANGUEDOC-ROUSSILLON: IMPACT,  
CONSEQUENCES AND ACTION PLANS**

Coming from South America, the Castniid palm borer, *Paysandisia archon* Burmeister 1880, is an important pest of palm trees. Officially detected in France for the first time in 2001, the Castniid palm borer damages are more and more important particularly on Languedoc-Roussillon and Paca areas.

The impact of this pest on regional park of palm is significant and long term consequences are many : environmental, landscape and economic.

After drawing up an inventory of the situation, this paper reports examples of actions implemented by local authorities.

The very limited number of action plans hinders the establishment of a collective control wich is necessary to consider the regression of this pest.

Key words : *Paysandisia archon*, Castniid palm borer, palm tree, control, plan of action.

## INTRODUCTION

Originaire d'Amérique du Sud, le papillon palmivore, *Paysandisia archon* Burmeister (1879), appartient à la famille des *Castniidae*, famille d'insecte qui n'était pas représentée en Europe.

Détecté pour la 1<sup>ère</sup> fois en France à Six Fours les Plages dans le Var en 2001 (Drescher et Dufay, 2001), ce lépidoptère est aujourd'hui le ravageur le plus important des palmiers en Languedoc-Roussillon. Il est l'une des problématiques majeures en zones non agricoles dans notre région, au même titre que le tigre du platane.

Depuis 2002, année de sa découverte dans le département de l'Hérault, ce ravageur a progressé de façon exponentielle profitant de la méconnaissance de cet insecte par les professionnels et les particuliers ainsi que de l'absence de méthodes de lutte efficaces (Chapin, 2006).

Son impact sur le parc de palmiers régional est aujourd'hui majeur avec des dégâts significatifs et la perte d'un patrimoine inestimable. Tous les acteurs de la filière "Palmier", publics comme privés, ressentent l'impact de cette espèce exotique envahissante.

Les conséquences sont multiples : environnementales, paysagères et économiques.

Face à cette situation, l'éradication du ravageur semble désormais impossible. Aussi, des initiatives sont nées au sein de collectivités pour apprendre "à vivre avec" cet insecte. Toutefois, elles sont encore insuffisantes pour contrecarrer les attaques du ravageur.

Dans tous les cas il faudra en tirer tous les enseignements pour mieux lutter contre le charançon rouge du palmier mais aussi pour gérer dans le futur d'autres problématiques susceptibles d'avoir des conséquences graves en zones non agricoles.

Après avoir dressé un état de la situation, ce document fait dans un premier temps la synthèse de l'impact à court terme et des conséquences à moyen et long terme de la dissémination du papillon palmivore sur le territoire régional.

Dans un second temps, nous aborderons les solutions envisagées ainsi que des propositions concrètes pour optimiser la lutte contre le *Paysandisia archon*.

## LA SITUATION DU *PAYSANDISIA ARCHON* EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le papillon palmivore *Paysandisia archon* a été découvert pour la 1<sup>ère</sup> fois en France en juillet 2001. Rapidement, le ravageur est identifié au sein d'autres communes du Var comme Hyères les Palmiers ou Carqueiranne (Drescher et Dufay, 2001) puis à d'autres départements français.

Plusieurs auteurs s'accordent pour situer l'introduction accidentelle de ce ravageur sur le territoire national en 1997 (Sarto i Monteys et Aguilar, 2005).

### 2002 : la découverte du ravageur en Languedoc-Roussillon

Dès 2002, le papillon est identifié dans le département de l'Hérault sur les communes de Pérols, Lattes, Castelnaud le Lez et Saint-Jean de Védas. Ces communes périphériques de la ville de Montpellier présentent le point commun d'être des villes résidentielles, constitués notamment de nombreux lotissements.

Drescher et Joubert (2003) précisent que le papillon est présent dans l'Hérault mais surtout dans les Pyrénées Orientales.

En août 2005, le papillon est officiellement établi dans les quatre départements littoraux du Languedoc-Roussillon.

La période 2005-2006 apparaît comme une phase d'évolution significative du ravageur sur le territoire régional en particulier dans le département de l'Hérault et dans une moindre mesure dans le département du Gard.

Le tableau I précise cette évolution : le nombre de déclarations téléphoniques passe de 15 en 2004 à 136 en 2005 sur le site du Service Régional de l'Alimentation de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF/SRAL) de Languedoc-Roussillon.

A noter que les appels viennent majoritairement de particuliers.

Tableau I : Nombre de déclarations téléphoniques concernant le *Paysandisia archon* à la DRAAF/SRAL entre 2004 et 2007 (Source : DRAAF/SRAL Languedoc-Roussillon)

Number of phone declarations concerning *Paysandisia archon* to the DRAAF/SRAL between 2004 and 2007 (Source : DRAAF/SRAL Languedoc-Roussillon)

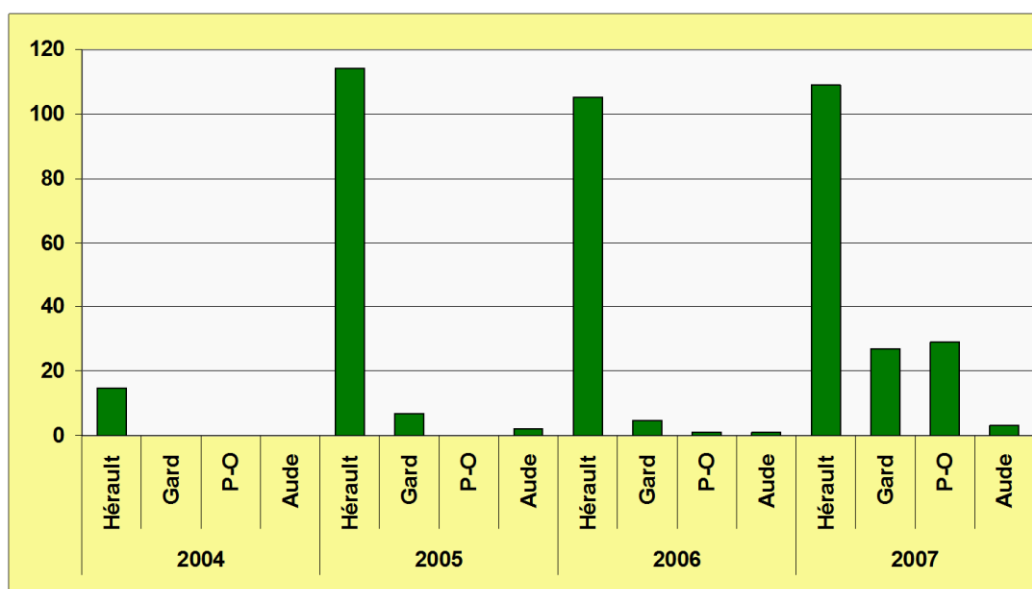
Origine des appels	2004	2005	2006	2007
Particuliers	11	121	102	141
Mairies (Espaces Verts)	2	8	10	29
Pépiniéristes/Paysagistes	2	7	0	9
Total	15	136	112	168

Cette évolution sera notée de la même façon à partir de 2007 sur le département des Pyrénées Orientales et dans une moindre mesure dans l'Aude.

Le Graphique 1 montre cette évolution avec une augmentation des déclarations téléphoniques venant des Pyrénées Orientales entre 2006 et 2007.

Graphique 1 : Nombre de déclarations téléphoniques concernant le *Paysandisia archon* à la DRAAF/SRAL entre 2004 et 2007, selon le département (Source : DRAAF/SRAL Languedoc-Roussillon)

Number of phone declarations concerning *Paysandisia archon* to the DRAAF/SRAL between 2004 and 2007 in each department (Source : DRAAF/SRAL Languedoc-Roussillon)



## **La situation en Languedoc-Roussillon en 2012**

En 2012, les deux départements les plus touchés par le papillon sont l'Hérault et le Gard. Les fréquences et les intensités d'attaque sont très élevées et toujours en augmentation d'une année sur l'autre.

Une synthèse de prospections réalisées par la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Languedoc-Roussillon (FREDON LR) dans le département de l'Hérault montre que sur les 343 communes du département, le papillon est présent sur 264 communes soit 77 % des communes de l'Hérault (situation au 1<sup>er</sup> septembre 2012). Les communes non infestées sont souvent des communes isolées, où la présence de palmiers est rare.

Les départements de l'Aude et des Pyrénées Orientales présentent des niveaux d'infestation moindres. Toutefois, les contacts sur le terrain ainsi que les signalements téléphoniques montrent que le nombre de territoires communaux infestés et les niveaux d'infestation des palmiers sur chaque commune sont en constante augmentation.

L'éradication de ce ravageur dans notre région est aujourd'hui illusoire au vu de sa répartition géographique.

## **L'IMPACT DU PAPILLON SUR LE PARC DE PALMIERS RÉGIONAL**

La région Languedoc-Roussillon est aujourd'hui la région française où l'impact du ravageur est le plus significatif.

En 2005, un membre de l'association les Fous de palmiers déclarait dans le journal Midi Libre : **"Il n'y aura plus un palmier sur le pourtour méditerranéen d'ici 2008-2009"** (Ortscheidt, 2005). Heureusement, cette prédiction ne s'est pas produite.

Toutefois, certaines espèces de palmiers ont fortement régressé, voire quasiment disparu dans notre région.

### **Un nombre exceptionnel de palmiers attaqués**

Les informations qui nous sont transmises par les services des espaces verts des communes traduisent des niveaux d'infestation et/ou de mortalité des palmiers extrêmement élevés.

Sur la commune de Pérols (34), en septembre 2005, 9 palmiers communaux sur 10 présentent des attaques du ravageur (Badrigans, 2006).

Sur la commune de Nîmes (30), entre 2003 et 2007, 200 palmiers ont été détruits sur le domaine public et plus de 400 chez les propriétaires privés (A.B., 2007).

Enfin, un dernier exemple sur la commune d'Armissan dans l'Aude montre que sur les 100 palmiers communaux, 30 présentent des symptômes d'attaque.

Entre 2002 et 2012, une estimation réalisée par la FREDON LR au niveau régional évalue entre 50000 et 60000, le nombre de palmiers (toutes espèces confondues) détruits ou fortement affaiblis par les attaques de ce ravageur.

### **Trois espèces de palmiers particulièrement ciblées par le papillon**

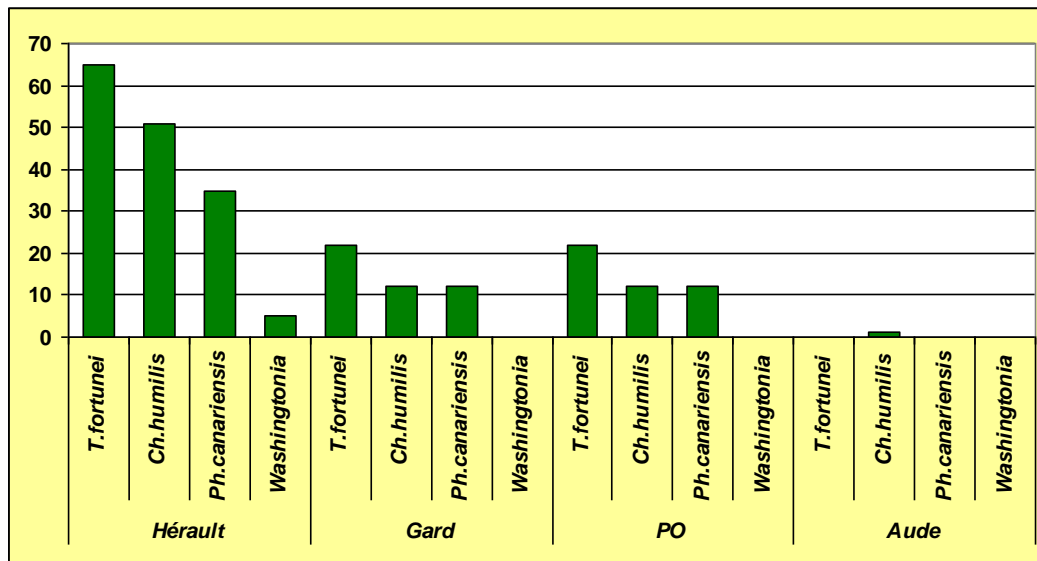
D'après la bibliographie, le papillon palmivore est capable d'infester un grand nombre d'espèces de palmiers : jusqu'à 10 genres et 21 espèces référencées (Chapin, 2006).

En région Languedoc-Roussillon, nos observations montrent des résultats similaires aux données bibliographiques.

Cependant, parmi ces nombreuses espèces de palmiers, trois présentent des niveaux d'infestation significatifs dans notre région : le palmier de Chine, *Trachycarpus fortunei*, le palmier nain, *Chamaerops humilis* et le palmier des Canaries, *Phoenix canariensis* (Graphique 2).

Graphique 2 : Répartition par espèce et par département des palmiers déclarés infestés auprès de la DRAAF/SRAL en 2007 (Source : DRAAF/SRAL Languedoc-Roussillon)

Species distribution and department declared infested palms to the DRAAF/SRAL in 2007 (Source : DRAAF/SRAL Languedoc-Roussillon)



En 2010, la ville de Montpellier dans son bulletin municipal déclarait qu'en "environ 10 ans, près de 80 % des palmiers de Chine ont été détruits par le papillon *Paysandisia archon*".

Le palmier de Chine, qui était majoritairement présent en Languedoc-Roussillon, a fortement régressé. Nous pouvons estimer que 80 à 90% des palmiers de cette espèce ont disparu entre 2002 et 2012 (Anonyme, 2010).

La seconde espèce touchée de façon significative est le palmier nain.

Pour exemple, sur la commune de Pérols (34), entre 2002 et 2006, 3 *Chamaerops humilis* sur 4 (sur un total de 120) ont disparu (Photo 1).

Toutefois, le palmier nain étant cespiteux, les nombreux rejets produits à la base du stipe permettent la survie du palmier.

Cette espèce a donc beaucoup moins régressé dans les parcs et jardins que le palmier de Chine.

Photo 1 : Disparition des palmiers sur une rue dans l'Hérault ; jusqu'en 2006, 2 à 3 touffes de *Chamaerops humilis* venaient s'intercaler entre deux platanes (Source : FREDON LR)

Disappearance of palm trees on a street of Herault department ; until 2006, 2 to 3 *Chamaerops humilis* were present between two planes trees (Source : FREDON LR)



Chapin et Germain (2005) apportent l'élément suivant : "A ce jour, aucun signalement de dépérissement direct de palmiers adultes possédant un large stipe".

7 ans après cet article, le *Phoenix canariensis* est devenu un hôte privilégié du papillon (Photo 2).

Trois éléments peuvent expliquer cette évolution :

- tout d'abord, une augmentation de la pression du ravageur,
- d'autre part, la raréfaction des populations de palmiers de Chine et de palmiers nains,
- enfin, une latence plus grande entre les premières attaques et l'apparition des premiers signes de dépérissement du palmier en raison de la taille du stipe.

Concernant les *Washingtonia filifera* et *Washingtonia robusta*, ces deux espèces semblent à priori résister aux attaques du papillon.

En effet, même en situation de forte pression du ravageur, les attaques restent très limitées et les cas de mortalité quasiment nuls.

Toutefois, l'évolution observée sur *Phoenix canariensis* nous amène à rester vigilant sur le comportement des espèces de *Washingtonia* vis à vis du *Paysandisia archon* à court et moyen terme.

Photo 2 : *Phoenix canariensis* fortement infesté par *Paysandisia archon* sur la commune de Pérols (34) ; à noter le fort désaxement du palmier (Source : FREDON LR)

*Phoenix canariensis* with high infestation by *Paysandisia archon* on the town of Pérols (34) ; look to the offset palm tree (Source : FREDON LR)



### **Quid des Yucca et Cordylines ?**

Au cours de ces dernières années, de nombreuses rumeurs circulent quant à la possibilité pour le papillon d'infester des plants appartenant aux genres yucca et cordyline.

Tous nos diagnostics sur des yucca ou des cordylines dépérissants conduisent à éliminer cette hypothèse.

De même, la détermination de larves trouvées à l'intérieur de ces végétaux aboutit toujours à des espèces appartenant au groupe des cétoines.

Cette confusion est liée au fait que des imagos sont observés régulièrement sur un grand nombre de végétaux, dont les yucca et les cordylines. Ces végétaux sont un support pour le papillon (repos, observation de son territoire...) et non un hôte.

L'attaque de yucca et de cordylina par le papillon (même en situation de forte pression du ravageur) n'a donc jamais été démontrée.

A ce jour, ces végétaux ne sont pas des hôtes du papillon *Paysandisia archon*.

## **LES CONSÉQUENCES DE LA PRÉSENCE DU PAPILLON PALMIVORE**

Drescher et Dufuy (2001) prévoient que ce papillon risquait “**de causer d'importants dégâts, à la fois économiques et paysagers**”.

Les auteurs auraient pu rajouter des dégâts environnementaux.

### **Des conséquences sur les pratiques phytosanitaires**

L'absence de méthodes de lutte efficace entre 2002 et 2009 a eu pour conséquence le développement de mauvaises pratiques phytosanitaires majoritairement chez les particuliers. Parmi ces mauvaises pratiques phytosanitaires, nos contacts téléphoniques et les témoignages des distributeurs agricoles nous ont permis de recenser :

- l'utilisation de spécialités commerciales non homologuées pour cet usage voire des insecticides sans aucune Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) en France ; on peut citer le ZOLONE DX (phosalone), le SOLIX (carbosulfan), le LINDAL (gamma HCH),
- l'emploi de biocides tels que les produits de traitement des bois et des charpentes (XYLOPHENE® par exemple),
- des applications de carburants et d'huiles de vidange au cœur des palmiers.

En parallèle, des méthodes d'application inadaptées se sont développées :

- l'application d'insecticides avec des seaux ou des arrosoirs,
- l'application de ces mêmes insecticides avec des systèmes de bouteilles percées positionnées au cœur du palmier et agissant tel un goutte à goutte.

Toutes ces mauvaises pratiques phytosanitaires ont des conséquences certaines sur l'environnement même si elles sont difficilement mesurables (pratiques conduites dans des parcs et jardins privés).

### **Des conséquences sur les aménagements paysagers**

La dissémination du papillon palmivore sur le territoire a de fortes conséquences sur les aménagements ou des réaménagements des parcs et jardins, tout particulièrement sur le domaine public.

Deux tendances principales d'aménagement sont observées sur le terrain :

- l'abandon du choix palmier dans les végétaux plantés, le palmier étant remplacé par des végétaux tels que l'olivier ou le yucca (Photo 3) ; cette tendance a été illustrée récemment par l'aménagement paysager de la ligne 3 du tramway à Montpellier. Sur 2500 arbres plantés (platane, camphrier, lilas des indes...), aucune espèce de palmiers n'a été choisie,
- le choix de palmiers appartenant au groupe des *Washingtonia* au détriment des autres espèces de palmiers (Photos 4 et 5).



Photo 3 : Réaménagement d'une rue sur la commune de Pérols (34), initialement composée de palmiers *Chamaerops humilis* et *Trachycarpus fortunei* (Source : FREDON LR)

Street redevelopment on the town of Pérols (34), at first designed with *Chamaerops humilis* and *Trachycarpus fortunei* palm trees (Source : FREDON LR)



Photo 4 : Remplacement de *Trachycarpus fortunei* par des *Washingtonia sp* sur une rue de la commune de Palavas les Flots (34) en 2011 et 2012 (Source : FREDON LR)

Replacement of *Trachycarpus fortunei* by *Washingtonia sp* on a street of the town of Palavas les Flots (34) in 2011 and 2012 (Source : FREDON LR)





Photo 5 : Aménagement réalisé en 2012 sur un rond point de la commune de Villeneuve les Maguelone (34) avec le choix unique du *Washingtonia sp.* (Source : FREDON LR)

Designing of a roundabout in 2012 on the town of Villeneuve les Maguelone (34) with only *Washingtonia sp.* palms (Source : FREDON LR)



Le développement de plantations mono-spécifiques de *Washingtonia* reste un choix risqué car :

- nous ne pouvons prévoir qu'elle sera la relation entre cette espèce et le papillon dans le futur,
- nous observons des dépérissements de cette espèce dus à la pourriture rose (*Gliocladium vermoeseni*), phénomène qui pourrait s'amplifier aussi,
- les conditions climatiques hivernales dans le Languedoc qui sont limites pour ce genre de palmiers, notamment le *Washingtonia robusta*.

L'augmentation des populations du papillon palmivore modifie nos paysages avec des conséquences en terme :

- de biodiversité avec un groupe de palmier planté alors que de nombreuses espèces sont cultivables en climat méditerranéen,
- de patrimoine végétal avec la disparition de sujets remarquables et historiques.

### **Des conséquences économiques pour la filière "Palmier"**

Le papillon palmivore a des conséquences économiques à tous les niveaux de la filière :

- pour les pépinières et les jardinerie à travers la mévente des palmiers,
- pour les collectivités locales à travers les surcoûts engendrés par le suivi des palmiers (surveillance, application de méthodes de lutte, abattage de palmiers, réaménagements paysagers),
- pour les particuliers pour qui la mise en œuvre de méthodes de lutte a un coût difficile à supporter ; ce coût par palmier est d'ailleurs un frein à la mise en place d'une lutte collective contre ce ravageur.

Toutefois, aucune étude technico-économique n'a été réalisée à ce jour pour évaluer les pertes et les surcoûts occasionnés par le papillon.

Une telle étude serait souhaitable notamment concernant l'évaluation des coûts moyens des différentes méthodes de lutte afin de mieux conseiller les propriétaires de palmiers.

## Des conséquences sur l'état sanitaire des palmiers

Enfin, une des dernières conséquences de la présence du papillon est la dégradation de l'état sanitaire global du parc de palmiers.

Comme on l'a vu précédemment, le taux de mortalité de palmiers est très élevé. Mais en parallèle, on observe également un affaiblissement des palmiers restants (Photos 6 et 7).

Les conséquences sont visuelles et esthétiques ce qui est un point négatif dans une région à vocation touristique.

Photos 6 et 7 : Palmiers affaiblis par de multiples attaques de *Paysandisia archon* sur la commune de Juvignac (34) (Source : FREDON LR)

Palm trees weakened by many *Paysandisia archon* infestation on the town of Juvignac (34) (Source: FREDON LR)



Au-delà de l'impact visuel, les palmiers se retrouvent dans un état de stress qui va favoriser :

- le développement de pathogènes secondaires (maladies fongiques ou bactériennes),
- l'attractivité de ces palmiers vis-à-vis du charançon rouge du palmier *Rhynchophorus ferrugineus* (Dembilio et Jacas, 2012).

Il faut donc craindre que le papillon palmivore soit un possible accélérateur de l'expansion du charançon rouge dans notre région.

## **EXEMPLES DE PLANS D'ACTION MIS EN ŒUVRE PAR DES COLLECTIVITÉS**

### **Stratégie de 2002 à 2009**

Jusqu'en février 2009, aucune méthode de lutte n'était disponible pour les gestionnaires d'espaces verts comme pour les particuliers.

Deux solutions étaient alors envisageables :

- la pose d'un voile insect-proof à la tête des palmiers afin de les protéger des infestations,
- l'abattage des palmiers très infestés ou morts.

Les initiatives des collectivités au cours de cette période pour informer le public et tenter de freiner l'expansion du ravageur ont été extrêmement rares.

On peut citer le cas de la Ville de Nîmes qui pendant plusieurs années a mené, d'une part, une communication auprès de ses administrés et, d'autre part, a mis en place une action de récupération et de destruction des stipes de palmiers attaqués et/ou détruits par le ravageur. En parallèle, la capitale gardoise a soutenu des travaux d'expérimentation réalisés par la FREDON LR dans le cadre du programme national de la DGAL/SDQPV.

La stratégie de la Ville de Nîmes avait une double logique :

- d'une part freiner le développement et l'expansion du ravageur afin de gagner du temps,
- d'autre part, permettre aux expérimentations de fournir des méthodes de lutte efficace, ce qui a été le cas à partir de 2009.

### **Stratégie de 2009 à 2012**

Depuis 2009, plusieurs outils de lutte sont disponibles pour les professionnels comme pour les particuliers pour faire face aux attaques du papillon.

On observe une démocratisation progressive de ces méthodes de lutte dans les collectivités locales comme chez les particuliers (Anonyme, 2010).

Dans certains cas, l'application de ces méthodes de lutte s'accompagne d'actions complémentaires. On peut citer deux exemples dans les Pyrénées-Orientales :

- la ville de Canohès qui a organisé en 2011 en collaboration avec la FREDON LR une réunion publique avec ses administrés afin de les informer sur les ravageurs des palmiers et les méthodes de lutte existantes,
- la ville de Villeneuve de la Raho qui a mis en place une dynamique collective afin que les particuliers puissent faire des commandes groupées de produits à base de nématodes entomopathogènes pour protéger leurs palmiers.

Toutefois, on constate que la lutte contre le papillon palmivore reste un acte individuel. Or, le passage à une lutte collective est indispensable si l'on veut envisager une régression du papillon.

Les collectivités locales sont proches de leurs administrés : elles doivent être un moteur essentiel pour tendre vers l'organisation d'une lutte collective.

Un des meilleurs exemples est le cas de la processionnaire du pin. Aujourd'hui, dans certaines collectivités, les mairies négocient avec les sociétés applicatrices afin de protéger les pins publics ainsi que les pins privés et ce à un tarif équivalent. Un tel système pourrait être décliné pour les palmiers à condition d'en avoir la volonté car ce que l'on peut faire pour le pin peut être réalisé pour le palmier.

Au regard du niveau d'infestation de la région, le constat est que le nombre de collectivités ayant mis en place des actions organisées est insuffisant.

## CONCLUSION

L'éradication du papillon palmivore en Languedoc-Roussillon est aujourd'hui illusoire au vu de sa répartition sur le territoire.

L'expérience en Languedoc-Roussillon montre que ce ravageur a colonisé, dans un temps très court, une grande partie de la région. Dans l'Hérault, en 10 ans, 77 % des communes ont subi les attaques du papillon alors que celui-ci n'a qu'une seule génération par an.

L'objectif est d'apprendre à vivre avec ce ravageur et de faire régresser ces populations en deçà d'un seuil peu ou pas préjudiciable pour le palmier.

Les méthodes de lutte contre cet insecte existent et sont efficaces. Leurs mises en œuvre ne sont pas encore dans les habitudes. Le palmier, en zones non agricoles, est devenu un végétal dont l'entretien et le suivi sont très techniques. En cela, il y aura eu un avant et un après *Paysandisia archon*.

La réussite dans la lutte contre le papillon palmivore ne repose pas dans la découverte d'un énième produit miracle mais sur deux points :

- la motivation technique, humaine et financière des propriétaires des palmiers (publics comme privés),
- l'organisation de la lutte pour passer d'une lutte individuelle à une lutte collective.

Les collectivités locales (commune, communauté des communes ou communauté d'agglomération) sont un maillon essentiel dans l'organisation et la mise en œuvre de la lutte. Leur proximité avec leurs administrés fait de ces structures la pierre angulaire de la lutte.

Les plans d'action doivent s'appuyer sur 3 points majeurs :

- la prévention (formation du personnel technique des collectivités, communication aux administrés),
- la surveillance du parc de palmiers à moyen et long terme,
- la lutte avec l'application de méthodes de lutte appropriées.

La FREDON LR de part son expérience et son expertise technique est une structure qui peut soutenir et accompagner les initiatives des collectivités dans leur projet de plans d'action.

Un tel accompagnement est actuellement en cours depuis 2 ans dans plusieurs communes de Pyrénées Orientales comme la ville de Thuir avec des résultats prometteurs.

Tous les enseignements doivent être tirés de cette situation afin que le même scénario ne se reproduise pas avec le charançon rouge.

## REMERCIEMENTS

Les auteurs souhaitent remercier la DRAAF/SRAL de Languedoc-Roussillon et les collectivités locales qui nous ont soutenus et aidés pour la réalisation de cet article.

## BIBLIOGRAPHIE

A.B., 2007. Le papillon a tué six cents palmiers. *Midi Libre*, 4 mai 2007

Anonyme, 2010. Un ver microscopique au secours des palmiers. *Midi Libre*, 20 juillet 2010

Anonyme, 2010. Chasse au papillon. *Montpellier notre Ville*, 348, 45

BADRIGNANS N., 2006. Le papillon va-t-il tuer tous les palmiers de Pérols ? *Midi Libre*, 28 février 2006

CHAPIN E. et GERMAIN J.-F., 2005. Des ravageurs des palmiers en France, espèces établies, introduites et interceptées. *AFPP – 7<sup>ème</sup> CIRA, Montpellier, 26 et 27 octobre 2005*.

CHAPIN E., 2006. *Paysandisia archon* : situation 5 ans après son signalement. *AFPP – 1<sup>ère</sup> COZNA, Avignon, 11 et 12 octobre 2006*, 157-163

DEMBILIO O. et JACAS J.A., 2012. Bio-ecology and integrated management of the red palm weevil, *Rhynchophorus ferrugineus* (Coleoptera : Curculionidae) in the region of Valencia (Spain). *Hellenic Plant Protection Journal*, 5, 1, 1-11

DRESCHER J. et DUFAY A., 2001. Un nouveau ravageur des palmiers dans le sud de la France. *PHM Revue Horticole*, 429, 48-50

DRESCHER J. et JAUBERT R., 2003. *Paysandisia archon* continue sa progression. *PHM Revue Horticole*, 445, 49-51

ORTSCHEIDT R., 2005. Les palmiers sont menacés de disparition. *Midi Libre*, 12 août 2005

SARTO I MONTEYS V. et AGUILAR L., 2005. The Castniid Palm Borer, *Paysandisia archon* (Burmeister, 1880) in Europe : Comparative biology, pest status and possible control methods (Lepidoptera : Castniidae). *Nachr. Entomol. Ver Apollo*, N.F. 26 (1/2), 61-94